

(1) Quelques réflexions sur les élites en France

I. De l'élite aux élites

(2) Jusqu'à l'époque moderne, l'élite (du participe passé *electus* = extrait, choisi) était utilisé au singulier car ce terme désignait *un ensemble* de personnes se distinguant des autres par leurs qualités. C'était le *kalos kagathos* (agrégation de deux adjectifs signifiant « beau et bon ») de l'Athènes de Périclès, le *gens togata* (citoyen porteur de toge) de l'antiquité romaine, ou *l'honnête homme* du XVIII^e siècle. La notion d'élite fondée sur des valeurs substantielles n'a plus dans nos sociétés qu'une existence marginale. Elle réapparaît lors d'événements exceptionnels comme l'acte héroïque du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame à Trèbes. Pour un bref moment, la nation a cru pouvoir s'identifier aux valeurs d'une élite.

À partir du XX^e siècle, c'est la forme plurielle *les élites* qui l'emporte, tant le pouvoir et les détenteurs de pouvoir se sont diversifiés dans les sociétés modernes. (3) Si les marxistes ont réduit la société à deux classes : les *dominants* et les *dominés*, les sociologues non-marxistes (notamment l'Italien Vilfredo Pareto et le Français Raymond Aron) ont distingué plusieurs types d'élites : les *managers* dans le domaine économique, les *administrateurs* dans les hautes sphères du pouvoir (« noblesse d'État »), les *élites intellectuelles* qui influent sur les courants d'opinion, et les *élites traditionnelles* dont le pouvoir vient pour l'essentiel de la possession de biens transmis par héritages (Pareto a calculé en 1906 que 20% des classes aisées italiennes détenaient 80% des richesses de l'Italie). Il faudrait mentionner pour mémoire les *élites sportives* proposées par les médias à l'admiration des foules, élites dont l'ascension fulgurante va de pair avec la disparition de l'élite au singulier. Ces élites entretiennent des relations, souvent étroites, entre elles : les élites économiques sont en contact permanent avec les élus qu'ils influencent dans la rédaction des lois (cf. les conflits entre intérêts économiques et écologie), les dirigeants politiques fréquentent discrètement les patrons de presse qui cherchent à enrôler dans leurs campagnes des intellectuels et des personnalités en vue, etc. De là une impression d'impuissance chez le simple quidam.

(4) Le statut problématique des élites modernes a engendré le *populisme* et son expression électorale : le *dégagisme* dont – en France – les socialistes et la droite traditionnelle ont fait les frais aux dernières élections – avant que leurs successeurs, nouvelles élites politiques à génération plus ou moins spontanée, connaissent probablement à leur tour le même sort, dans un délai plus ou moins long. On a beaucoup glosé sur le *populisme* qui touche la presque totalité des vieilles démocraties (outre la France : les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, etc) ; il est alimenté partout par les mêmes phénomènes : concentration des richesses (contrairement à ce que prétend la théorie du « ruissellement ») et déclin des classes moyennes, délitement de l'État-providence, mondialisation qui profite à ceux qui y sont préparés et qui accentue la précarité des autres, salaires démesurés des dirigeants d'entreprises privées et publiques qui échappent en grande partie à l'impôt sur le revenu par le jeu des *stock-options*, phénomènes migratoires insuffisamment maîtrisés. Quant aux élites politiques, elles souffrent d'un discrédit général. Suffira-t-il pour le dissiper – comme cela est envisagé dans une prochaine et laborieuse révision constitutionnelle – de réduire d'un tiers le nombre de députés et à 3 le nombre de mandats consécutifs ?

En France où, en théorie, les revenus et les héritages sont lourdement taxés, les élites *traditionnelles qui vivent sur l'acquis* devraient être en voie de diminution, voire de disparition. Or, elles perdurent, et prospèrent même, grâce à certains dispositifs fiscaux (défiscalisation des objets d'art, donations du vivant, SCI, etc.) – presque autant que dans les pays européens (Italie, Allemagne, Portugal, Luxembourg notamment) où les droits de succession en ligne directe sont très bas ou inexistantes.

(5) Pourtant, la seule possession de biens ne suffirait pas à jouer le rôle d'élites. L'acquisition de *savoir, de savoir-faire et de faire-savoir*, la constitution de réseaux d'influence (cf. l'exemple de la promotion 1980, dite Voltaire, de l'ENA avec François Hollande, Michel Sapin, Ségolène Royal, etc.) sont les conditions préalables si l'on veut intervenir efficacement dans les champs du pouvoir. En France, c'est le rôle des *Grandes Écoles* qui, pour l'essentiel, fournissent au pays les managers, les administrateurs, une partie des intellectuels et, last but not least, les élites politiques. Ces lieux d'apprentissage du savoir/pouvoir se distinguent des universités par la prise en compte sans complexe de la *mondialisation* – alors que les universités sont à la traîne : à peine 5% des étudiants des universités françaises acquièrent, dans le cadre d'Erasmus+, une expérience de formation à l'étranger (pardon : à l'international !).

II. Le système des classes préparatoires et des concours

(6) Le mode de sélection des élites françaises depuis la fin de l'Ancien Régime repose sur deux principes qui semblent indiscutables : le principe d'égalité et celui du mérite personnel. De ces deux principes découle le système des *concours* passés à l'issue d'une scolarité d'au moins deux ans dans une *classe préparatoire* et, pour les professions médicales, d'un an dans une faculté de médecine. Ce système, apparemment juste, ne le serait réellement que si l'enseignement secondaire et les classes préparatoires étaient sur l'ensemble du territoire de qualité équivalente, ce qui n'est naturellement pas le cas. (7) Il y a à Paris quatre ou cinq lycées, les plus cotés à proximité immédiate du Panthéon (Henri IV, Louis-le-Grand), qui peuvent faire état de résultats flatteurs (plus de 50% de réussite), tandis que beaucoup de lycées de province n'enregistrent qu'un nombre réduit d'intégrations. Il importe donc pour les parents et les enfants qui ont de l'ambition d'obtenir une admission dans un « bon » lycée. Outre un bon livret scolaire, le Sésame est d'avoir déjà fréquenté les classes secondaires du même lycée. C'est une des raisons – et pas la moindre – pour lesquelles les familles aisées et avisées choisissent leur lieu de résidence près d'un établissement prestigieux (la fameuse « carte scolaire »)

Ce système des classes préparatoires soulève des objections d'un autre ordre, notamment le peu de place qu'il donne à la réflexion personnelle et à la curiosité intellectuelle. C'est pour l'essentiel un bachotage après le bachot. Mais s'il ne prépare pas à l'innovation et à la recherche, il développe chez les « élèves » des qualités de travail et de résistance au stress qui sont précieuses dans l'exercice d'une profession ou d'un... mandat électoral. Le personnel qui enseigne dans les classes post-baccalauréat est choisi parmi les professeurs du secondaire par les inspecteurs généraux en raison de leurs compétences disciplinaires. Il n'a pas de contact institutionnel avec la recherche et n'entretient qu'exceptionnellement des contacts avec l'université. Enfin, il faut signaler que beaucoup d'élèves de classes préparatoires – surtout dans les sciences humaines et sociales – « échouent » au concours mais

poursuivent leurs études à l'université où leur motivation et les connaissances solides acquises les distinguent de la plupart de leurs camarades entrés directement à l'université.

III. Les études universitaires en France et en Allemagne

(8) À côté des Grandes Écoles, les *universités françaises* qui doivent accueillir la masse, font figure de second choix – malgré la qualité de leurs enseignants-chercheurs et la présence d'un fort potentiel de recherche. Mais l'espoir mis dans les universités est souvent déçu : celles-ci sont insuffisamment dotées en personnel et en moyens financiers pour accueillir convenablement la masse des étudiants (deux millions environ) souvent peu motivés et mal orientés. Elles sont hors d'état de compenser les handicaps scolaires dus à l'origine sociale des étudiants et/ou un parcours scolaire médiocre – en raison de la brièveté de l'année universitaire, de l'anonymat qui y est la règle, de méthodes d'enseignement souvent désuètes (cours en amphis notamment). Beaucoup d'étudiants, issus pour la plupart de milieux défavorisés, s'engagent dans des études « pour voir », sans perspective sur le marché du travail. **(9)** Beaucoup échouent dès la première année. **(10)** Comme l'indique la statistique pour les années 2011-2014, seule une minorité (28%) achève la licence dans le temps réglementaire (3 ans). Au bout de 4 ans, 60% des étudiants inscrits n'ont toujours pas acquis la licence (cf. tableau projeté). Une explication parmi d'autres : une proportion importante d'étudiants finance leurs études en exerçant un *job*.

(11) Le *tirage au sort*, introduit récemment en France pour l'admission dans des filières universitaires pléthoriques (psychologie, STAPS notamment), était l'aveu que le système était à bout de souffle, mais que les responsables politiques n'avaient pas le courage de le réformer. La tentative actuelle (*Parcoursup*) d'orienter les nouveaux étudiants en fonction de leurs résultats au lycée est perçue par certains comme l'introduction d'une *sélection* insupportable. La coexistence en France du système hyper-sélectif des Grandes Écoles et du système jusqu'ici hyper-laxiste du premier cycle des universités pourrait étonner ; en fait, l'un explique l'autre : les classes préparatoires ont la mission officielle de compenser les faiblesses de l'enseignement secondaire qui mène plus de 80 % d'une classe d'âge à un bac dévalué, les Grandes Écoles celle de fournir la majeure partie des cadres, des élites économiques et intellectuelles dont la nation a besoin. Dans les universités, les choses sérieuses commencent avec le master dont l'accès n'est pas automatique et s'achèvent avec le doctorat qui – contrairement à ce qui se passe à l'étranger – tarde à être reconnu pleinement par les entreprises françaises. Il y a aussi une voie relativement courte (3 ans, soit la licence) mais très recherchée : la *formation en alternance* (université-entreprise) dont les lauréats sont recherchés sur le marché du travail.

(12) L'Allemagne est championne de ce type de formation en alternance et forme ainsi les excellents « techniciens » dont son industrie a besoin ; en revanche, elle n'a pas de « Grandes Écoles », même si elle commence à avoir des universités « privées », surtout pour les disciplines médicales. Certes, le nombre de bacheliers (*Abiturienten*) a augmenté progressivement durant les dernières décennies mais, avec environ 40 % d'une classe d'âge, il reste très loin des 80% de bacheliers français, toutes séries confondues. Cela explique sans doute le succès de l'apprentissage (près de 1,5 millions d'apprentis formés chaque année), voie qui n'est pas dépréciée comme en France. L'accès aux filières universitaires *recherchées* s'y fait par les notes obtenues à l'*Abitur*.

Au lycée, les élèves allemands anticipent sur les études universitaires en choisissant dans un panel de matières des *Leistungskurse* (cours renforcés). L'accès à certaines filières dans des universités réputées n'est possible qu'aux détenteurs de notes excellentes au bac (1,2 – alors que la note maximum est 1, le 5 équivalent au 0 français), Il est possible aussi, pour augmenter ses chances, de passer son tour durant une, voire deux ans, le temps de tester ses motivations et de faire des expériences à l'étranger (*Auszeit*). La réforme du bac programmée par le gouvernement français s'inspire sur ces différents points du modèle allemand.

IV. Les « initiatives d'excellence » en Allemagne et en France

(13) Le rôle central joué en Allemagne par les universités explique les efforts réalisés par les *Länder* depuis une quinzaine d'années pour les mettre au niveau des meilleurs universités mondiales. C'est le chancelier social-démocrate, Gerhard Schröder, qui à la fin de son dernier mandat, en 2005, a lancé l'idée que les meilleures universités allemandes devraient s'inspirer du modèle de Harvard, l'université la plus connue et la plus riche du monde. La procédure de désignation de ces *Eliteuniversitäten* s'est mis rapidement en place, mettant en concurrence, dans un concours pour l'excellence de la recherche (*Excellenzwettbewerb*), les quelque 90 universités allemandes. Actuellement, une douzaine d'universités allemandes ont le label d'excellence, dont celle de Heidelberg, et disposent de crédits supplémentaires importants. Il faut noter que, depuis 2015, les inscriptions dans les universités allemandes sont gratuites dans tous les *Länder* pour les Allemands et les ressortissants de l'Union européenne.

Rendus prudents par les troubles qui ont paralysé au printemps 2006 une partie des universités, les responsables politiques français ont fini par lancer également des « initiatives d'excellence ». Le regroupement de centres d'excellence a été encouragé dans un cadre régional sous la forme des PRES (Pôles Régionaux de l'Enseignement Supérieur) et donné lieu par la suite à des fusions d'universités. C'est ainsi que, sur le plan local, les anciennes universités de Montpellier I et II ont fusionné en 2015 avec le label « I-Site » autour d'un triple objectif « Nourrir, soigner, protéger » (dotation supplémentaire de 550 Mo). Malgré les exhortations à les rejoindre, Montpellier III a pour l'instant préféré garder son autonomie. A l'université de Toulouse-Le Mirail, une partie du personnel et des étudiants s'oppose à un regroupement avec les autres universités locales, ce qui a entraîné la nomination d'un administrateur provisoire.

À la recherche de financements complémentaires, certaines universités, comme Paris-Dauphine, ont augmenté considérablement leurs droits d'inscription aux masters, droits modulés selon les revenus de la famille (tarif le plus élevé : + 5000 €). Il est trop tôt pour faire le bilan des regroupements des universités françaises car, si leurs ressources ont augmenté substantiellement, elles sont contrebalancées par les 50.000 étudiants supplémentaires qui s'y inscrivent chaque année, sans que soient réalisées les économies d'échelle qu'on pouvait en espérer (cf. un problème similaire avec les regroupements de régions). **(14)** Les divers classements mondiaux réalisés ces dernières années, notamment celui du Times et celui dit de Shangai, montrent un maintien de la prééminence des universités anglo-saxonnes, une percée des universités chinoises (2 dans le Top 50) et une stagnation des universités françaises (2, dans les 50 premières, 7 entre la 50^e et la 200^e place).

V. Les Grandes Écoles

(15) Une caractéristique des élites françaises dans les domaines de la politique, de l'administration et de l'économie est que leur formation est *concentrée* dans quelques institutions qui se trouvent presque toutes à Paris ou en Ile-de-France. (16) On se souvient de l'émoi suscité en 1991 lorsque Madame Edith Cresson, premier ministre de l'époque, a décidé le transfert à Strasbourg de l'École Nationale d'Administration (ENA). Elle n'a d'ailleurs réussi qu'à moitié, puisqu'un pourcentage important du programme d'étude de l'ENA a continué à se faire à Paris. Le transfert à Lyon de l'École normale supérieure de Fontenay-St Cloud, décidé deux ans plus tard, n'a pas provoqué autant d'éclats. Il est vrai que cette décision ne touchait pas la « vraie » et vénérable École normale supérieure, celle de la rue d'Ulm, autorisée à rester à l'ombre du Panthéon.

Une autre caractéristique majeure des élites en France est qu'elles sont sélectionnées de manière très *précoce* : la place occupée ultérieurement dans la hiérarchie sociale est prédéterminée avant même le baccalauréat. Certes, durant les trente dernières années, les chances des enfants de travailleurs d'obtenir le bac ont doublé, passant de 12 à 25%, tandis que le pourcentage des enfants de cadres, de professions libérales et d'enseignants est passé dans le même temps de 55 à 74%. Mais ces chiffres cachent la vraie sélection sociale qui s'opère par la subdivision du baccalauréat en diverses catégories et séries et la coexistence de lycées d'enseignement général, de lycées professionnels et de lycées techniques. Si les diplômes délivrés par ces trois types d'établissements portent le même nom, les lauréats du baccalauréat général ont sur les autres un avantage très net. En revanche, les détenteurs du bac professionnel qui s'inscrivent à l'université échouent pour l'immense majorité d'entre eux.

Ce système de formation et de sélection typiquement français se distingue par le fait qu'il privilégie dans ses évaluations la *capacité d'abstraction* (d'où la place démesurée des mathématiques pour la sélection, y compris pour les professions comme la médecine où elle n'a que peu ou pas du tout d'utilité), le *savoir encyclopédique* (d'où l'importance de la mémoire dans les épreuves de sélection) et la *présentation formelle* (une dissertation ne peut avoir que trois parties !). En revanche, comparé au système allemand, il tend à sous-estimer l'importance des compétences pratiques et des aptitudes à travailler en équipe.

Les *Grandes écoles* en tant que système de formation des futurs dirigeants n'ont jamais été vraiment contestées. Cependant, avec l'expansion du système scolaire qui s'est amorcée dans les années 60, on s'attendait à ce que le pourcentage d'élèves venant de milieux défavorisés et admis dans les Grandes écoles augmentât en conséquence. (17) L'École nationale d'administration (ENA) n'a-t-elle pas été créée après la Seconde Guerre mondiale dans le but explicite de favoriser la démocratisation de l'accès aux fonctions de l'État grâce à une sélection reposant sur des critères rationnels qui mettraient fin au « népotisme » de l'avant-guerre ? Le fait est que peu de choses ont changé en France durant les dernières décennies quant à l'origine sociale des cadres de la politique, de l'administration et de l'économie. La part des étudiants de l'ENA issus de familles de travailleurs n'a pas sensiblement augmenté depuis l'année de fondation de l'école.

La grande affaire dans ce système est « d'intégrer » la *Grande école*. Cette étape franchie à vingt ans, le plus difficile est passé. Il y a certes encore des examens et un classement de sortie dont dépend la carrière plus ou moins brillante, mais les échecs sont rares. L'enseignement donné a été incontestablement modernisé durant ces dernières années : les Grandes écoles orientées vers les mathématiques et les sciences naturelles (cf. Normale Sup' rue d'Ulm) disposent maintenant de laboratoires bien équipés et d'enseignants de grande qualité ; HEC occupe la tête du palmarès pour ce qui est des écoles supérieures de commerce dans le monde ; l'ENA, dont la dimension internationale existe depuis ses débuts avec un tiers d'étrangers parmi les admis, oblige ses futurs diplômés à maîtriser au moins une langue étrangère (ce n'était manifestement pas encore le cas en 1980 pour la promotion « Voltaire » !) et à acquérir une expérience à l'étranger. Il est hors de doute que ces étudiants paraissent assez bien préparés à leur vie professionnelle future quand on les compare à leurs camarades étudiant dans les universités. On a exercé et testé depuis leurs jeunes années leur sens de la discipline, leur capacité de travail et développé chez eux la clarté et l'élégance de l'expression. Pour ces étudiants d'élite, dont l'encadrement est optimal, l'État est généreux ; il dépense en moyenne pour chacun d'entre eux en personnel et en prestations matérielles cinq fois plus que pour un étudiant « normal ». La scolarité d'un énarque, qui dure vingt-sept mois, ne coûte pas moins de 65.000 euros à l'État. Ce traitement privilégié renforce ces étudiants de luxe dans l'idée qu'ils appartiennent à une caste « d'élus ». Les diplômés peuvent compter par ailleurs sur le réseau de relations formé par les anciens élèves de l'école qui les aide dans la recherche d'emploi, notamment pour « pantoufler », c'est-à-dire passer du secteur public au privé. Depuis peu, on observe l'évolution inverse : certains commencent leur carrière dans le privé avant d'intégrer, au moins pour un moment, la « noblesse d'État ». La perméabilité entre public et privé n'avait jamais été poussée aussi loin.

VI. Fin à moyen terme du système dual Universités – Grandes Écoles ?

(18) Curieusement, le système des *Grandes écoles* reste à l'écart des projets de réforme alors qu'il avait été souvent mis en cause dans le passé, notamment à l'époque où la gauche était au pouvoir. La plupart des responsables politiques, eux-mêmes produits de ces écoles, sont convaincus de l'excellence de ce qui les a formés/formatés et invoquent habilement la tradition républicaine. La plupart des Grandes écoles n'ont-elles pas été fondées à l'époque de la Révolution française – l'École Polytechnique, par exemple, en 1794 ? Le postulat de la méritocratie, associé à l'idée que seul l'État pourrait garantir le bien commun, a fait des grandes écoles dépendantes de lui une composante de « l'héritage génétique » de la nation et contribué à sacraliser leur fonction de sélection.

Or, l'inconvénient majeur de ce système de sélection des élites est qu'il tend à *réduire le nécessaire brassage social* et que ses bénéficiaires, coupés du reste de la population par leur manière de penser et d'agir, « tirent de leurs titres de noblesse scolaires la certitude inébranlable de leur compétence et de leur légitimité » (Bourdieu). Le « populisme » ambiant dont se plaignent les élites politiques est en fait alimenté par elles.

Par ailleurs, « *l'ascenseur social* » qui fonctionnait relativement bien durant les années d'après-guerre (les « trente glorieuses ») est à présent en panne. L'aspiration légitime, et bénéfique autant pour les individus que pour le pays, à *améliorer par sa formation et par son travail* ne peut être déçue sans graves conséquences. Plus la situation socio-

professionnelle de l'individu est conditionnée précocement, plus faible est la motivation de s'engager dans une formation continue et d'acquérir au fil de la carrière des compétences professionnelles à la hauteur des nouveaux enjeux économiques. Vu l'évolution rapide des métiers, la fixation sur des diplômes et des concours de début de carrière est de moins en moins adaptée à l'évaluation des compétences réelles dans l'exercice du travail. Les *pesanteurs sociales* ont le même effet négatif sur la motivation professionnelle. Quelques chiffres donneront une idée de la situation en France à cet égard. Il ressort d'enquêtes comparatives effectuées en France en 1995 et en 2015 une grande stabilité pour ce qui est de l'origine sociale des dirigeants dans les grandes entreprises françaises. Comme pour l'élite dans le domaine de l'économie, on constate très peu de changements durant ces vingt ans (où gauche et droite se sont succédé au gouvernement) quant à l'origine sociale de l'élite dans la haute administration. En 2015, le pourcentage de cadres supérieurs issus de la couche la plus aisée de la population était à peu de chose près le même qu'en 1972, soit 71%.

Les élites de la politique, de l'administration et de l'économie ajoutent aux avantages de leur origine sociale celui de leur *capital de formation*. Suivant les domaines, le pourcentage des diplômés des enseignements supérieurs oscille entre 90 et 100%. L'élite dans les entreprises vient en majorité des Grandes Écoles qui forment des ingénieurs, au premier rang l'École polytechnique, Centrale Paris et Nantes, mais aussi, depuis les années 70, de diplômés des écoles supérieures de commerce, HEC en particulier. Les dirigeants politiques et les cadres de l'administration sortent le plus souvent de l'ENA (20% des dirigeants de grandes entreprises y ont fait une scolarité) et, dans une moindre mesure, de l'École polytechnique. Une partie de ces dirigeants a en commun d'être passée par un Institut d'études politiques (en particulier celui de Paris) avant d'intégrer une Grande école. Parallèlement, on assiste à la prolifération de grandes écoles *privées* qui préparent aux métiers d'ingénieur, en particulier en informatique, et aux différentes déclinaisons du *business* (affaires). Certaines de ces écoles de commerce, comme l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales) fondée en 1907 et basée à Cergy, figurent avec HEC en tête des palmarès internationaux. La contrepartie est l'explosion des frais de scolarité des écoles *privées* : plus de 33.000 € pour les trois années de HEC. On n'en est heureusement pas encore au niveau des droits d'inscription dans les universités nord-américaines... Les universités cherchent à se rapprocher des grandes écoles mais, comme le montre le projet de création de l'université de Paris-Saclay, la création d'un *cluster* commun rapprochant chercheurs et entrepreneurs (comme dans la « Silicon Valley ») ne va pas de soi, notamment à cause d'un problème de « gouvernance » et de lourdeurs administratives.

Au terme de ces réflexions, peut-on imaginer la suppression pure et simple des Grandes écoles (dont se passe sans problème la quasi-totalité des pays développés) pour récupérer ainsi des *fonds importants* qui iraient aux universités ? Une solution aussi radicale nous semble pourtant assez problématique. Il y a beaucoup de raisons de douter que les universités, telles qu'elles sont actuellement, soient en état de reprendre à leur compte à *court terme* la pleine et entière responsabilité de la formation de *tous* les étudiants. Mais cela pourrait être un objectif à moyen terme. Par ailleurs, il faudra suivre le près les changements induits dans les offres de formation par la *digitalisation/numérisation* d'une majeure partie des activités humaines et la mise au point d'*intelligences artificielles*. Il y aura au centre des métiers du futur : le changement climatique, l'alimentation et la santé, les énergies renouvelables.

Maurice Godé - Tous droits réservés